



DEMANDE DE PRÊT DE « L'APPAREIL 24/14 SECONDES » DE L'ACNBA

A remplir par le club demandeur 10 jours au moins avant l'emprunt

Club demandeur :		
Personne responsable :		
Durée du prêt :	du	au

Je, soussigné, empreinte l'appareil 24/14 secondes de l'ACNBA pour les dates annoncées, contre une caution de CHF 50.00 et m'engage à le restituer dans l'état dans lequel il m'a été transmis.

En cas de dégât, les frais de réparation seront facturés au club demandeur !
En cas de perte, le remplacement de l'appareil sera également facturé !

A remplir par le club demandeur le jour de l'emprunt

Lieu et date :

Signature de la personne responsable :

A remplir par l'Association le jour de l'emprunt

Caution encaissée :	le	part
Remarques :		

A remplir par l'Association le jour de la restitution de l'appareil 24/14 secondes

Remarques :		
Caution restituée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Lieu et date :

Signature de l'Association :

Signature de la personne responsable (club) :

Cette demande, dûment complétée, doit être adressé par courrier postal ou électronique
ACNBA, c/o Sabine Papin, Indiennes 1, 2074 Marin ou secretariat.acnba@bluewin.ch

Au plus tard 10 jours avant le début du prêt